

## INFORMATION SUR LES MODALITES DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Qantara Asset management a établi et maintient une procédure opérationnelle en vue du traitement rapide et efficace des réclamations adressées par ses clients. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité à l'adresse email [compliance@qantara-am.com](mailto:compliance@qantara-am.com), ou par lettre postale à Qantara Asset Management, 44 bis rue Pasquier, 75008 Paris, France. La société de gestion accusera réception de la réclamation dans le délai de dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.

Qantara AM apportera une réponse au client dans les deux mois suivant la réception de la réclamation. En cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes :

**Autorité des Marchés Financiers**  
Madame Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF  
17 place de la Bourse  
75002 Paris Cedex 02

Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>